

L'école en visioconférence, le cheval de bataille d'Anges des Eaux-Vives

Handicap. L'association Anges des Eaux-Vives se lance dans la visioconférence, une nouvelle action qui sera le fil rouge de cette année 2014.

Les membres d'Anges des Eaux-Vives ont présenté un dossier complet et détaillé aux élus de Loire Sud, pour les sensibiliser aux difficultés des enfants souffrant de pathologies lourdes et invalidantes et hospitalisés sur de longues durées. « Ces ruptures scolaires ont pour conséquence une stagnation dans

l'apprentissage et une aggravation de leur pathologie », a annoncé le président, Jean-Pierre Janisset. Le sujet a en tout cas retenu l'attention des invités : le maire et vice-président du conseil général, Jean-François Barnier, l'ancien député, Jean-François Chossy, à l'initiative de la loi sur l'égalité des droits et des chances, l'ancien député

et vice-président du conseil général, Gilles Artigues et, Jacqueline Neyme, élue et déléguée auprès des personnes handicapées de la ville de Saint-Etienne. Ceux-ci ont décortiqué le dossier avec nombre de questions, en proposant de faire remonter ce projet aux autorités compétentes. Le président a déclaré dans son intervention en direction des élus : « L'école en visioconférence rentre dans le cadre de la loi, certes ambitieuse, mais innovant et solidaire pour que des enfants victimes de handicaps puissent vivre une scolarité normale. Le contraire n'est pas une situation supportable pour les membres d'Anges des Eaux-Vives ». C'est au contact de ces



■ C'est un dossier complet et détaillé que présente ici le président Jean-Pierre Janisset à Gilles Artigues, vice-président du conseil général de la Loire. Photo Concetta Pezy

Pour découvrir l'association

Anges des Eaux-Vives a pour vocation de venir en aide aux enfants ou jeunes adultes souffrant d'un handicap (sensoriel, moteur...) ou de toute autre maladie chronique invalidante. Cette association repose sur une chaîne de solidarité au cœur de la vallée de l'Ondaine, elle réussit de ce fait

à organiser des manifestations où les dons sont entièrement investis auprès des enfants handicapés. De l'argent qui ne transite jamais sur le compte des parents. Si vous voulez rejoindre cette chaîne humaine contactez le 07 81 21 08 57 ou consultez le site sur : www.angesdeseauxvives.org

jeunes élèves que l'association a décidé de construire cette nouvelle action : « Après avoir œuvré autour de ce thème, aujourd'hui nous connaissons les besoins techniques. Les difficultés

que nous rencontrons sont pour l'instant d'ordre administratif ». Un problème qui semble se résoudre avec un rendez-vous auprès de l'Inspection académique prévu fin janvier. ■